

Le Gascon.

QUÉBEC, 7 AVRIL, 1858.

Chronique Citadine.

Cette semaine, les événements se sont admirablement bien prêtés à la construction de notre Chronique Citadine. Et quand bien même nous n'aurions à parler que des *bottes de sept lieues qui chaussent les esprits* de sa Majesté Fantastique, voilà déjà pour un volume de trois ou quatre pages ! Mais aussi, à quoi bon de si gigantesques descriptions ? Nous vous occuperons donc de choses plus intéressantes que cela.

D'abord, en parfaite fusion sur ce sujet, avec le *Courrier* nous dirons que nos fêtes religieuses ont été tout-à-fait magnifiques. Car, sachez-le, lecteurs, les Gascons sont chrétiens et catholiques avant tout. Une bonne partie des citoyens ont célébré ces fêtes, et savent si les cérémonies ont été intéressantes.

Les cloches sont parties pour Rome jodi sur les dix-heures, et ne sont revenues que samedi vers la même heure. A ce propos, je me rappelle qu'un protestant me disait avec naïveté, "qu'elle faisaient bien plus de tapage en revenant qu'en partant." Il se trompait, je pense, car elles vont toujours du même train.

Les fêtes de la Cathédrale n'ont pas empêché les *assemblées publiques*, dont nous parlons ailleurs. Seulement nous avons réservé pour la Chronique les gasconnades de M. Ross, député de la Beauce.

Ce Monsieur, sur la demande de quelques tapageurs, prononça devant l'assemblée un magnifique et intéressant discours dans lequel il disait tout bonnement "que ça serait bon si le Parlement descendait à Québec, pour quelque temps." Tous les *parleurs* l'avait déjà dit plus qu'une fois chacun ; mais comme il trouvait cela beau et très-approprié aux circonstances actuelles, il l'a dit à son tour comme les autres. C'est de l'éloquence sans fard !

Mais il n'y a pas d'intéressant que les fêtes religieuses et les *assemblées publiques* ; nos militaires canadiens le sont aussi. On recrute continuellement et dans les villes et dans les campagnes. Dernièrement nous avons eu à envier le sort de deux Canadiens (je ne sais pas de quelle race) qui ont endossé le vilain habit rouge. Dans un de nos numéros nous rapportions le proverbe, "qui va doucement va loin," mais nous prions nos capitaines de ne pas se faire

lois de tous les proverbes, car ils pourraient bien perdre toute l'ardeur militaire de leur bouillante jeunesse en recrutant. Alors il faudrait bien se décider à mourir dans le Canada en dépit de toute bravoure.

Le dégel à Montréal et ailleurs a causé des inondations considérables. A Griffintown, l'eau s'est répandue si abondamment dans tout ce quartier de la ville que les Irlandais n'auront pas besoin de lessives pour bien des mois si ce n'est des années.

On rapporte aussi que les bêtes-à-feu ne peuvent plus avancer sur le chemin de fer (à Montréal) à cause de l'inondation dont elles ont grand-peur.

Assemblée publique.

Une assemblée publique eut lieu samedi à trois heures à la Salle Musicale. Un assez grand nombre de personnes y étaient, et plusieurs orateurs prirent la parole. M. le Maire d'abord annonça que l'assemblée était convoquée dans le but de faire venir à Québec le siège du gouvernement. Il assura les auditeurs qu'en 1859 le Parlement descendrait dans notre bonne ville. Où le logera-t-on ? ah ! cela, il ne le dit pas, mais il est facile d'y suppléer, vu que M. Alleyne a fait conserver les fondations de notre parlement, et que par conséquent les voûtes sont encore intactes ; peut-être le logerons-nous là. M. Langevin ne voulut pas donner son opinion sur la décision de Sa Majesté Victoria, se réservant l'occasion où cette question serait agitée en Parlement.

M. Scott vient ensuite avec une proposition ; il parla assez longtemps, mais par malheur pour nous et pour plusieurs de ses auditeurs rien ne fut compris, car M. Scott ne parlait qu'à M. le Maire, il était tout entier dans la contemplation de M. Langevin, et par conséquent il ne dit rien pour ses auditeurs ; il paraît que M. Scott, a oublié une des principales règles de l'art oratoire, qui dit, que pour intéresser son auditoire il faut lui parler et lui parler à lui seul.

Après M. Scott ce fut au tour de M. Barthe, qui montra que cette question (de ramener le siège du gouvernement à Québec, et par conséquent de blâmer le choix de sa Majesté) exigeait beaucoup de délicatesse. Il avait raison.

M. M. Plamondon, Pope et Hall, prirent successivement la parole et blâmèrent fortement, surtout les deux derniers, les ministres de la reine d'avoir fait le choix d'Ottawa, comme Capitale des deux Canadas. Ils montrèrent très-bien que dans ce choix

les ministres de sa majesté avaient agi sans réflexion.

Nous nous serions fait un plaisir de publier les propositions de M. M. Scott, Barthe, Plamondon, Hall et autres, mais le manque d'espace et la confiance que nous avons que nos lecteurs auront déjà vu ces propositions sur les autres journaux, nous ont forcés de ne pas le faire.

Maintenant à quoi servira cette assemblée, nous n'en savons rien. Si à elle seule, elle change quelque chose à la décision de Sa Majesté, nous en serons bien surpris.

La maladie ministérielle.

M. Alleyne souffre beaucoup, nous dit-on, par suite d'une contusion à la jambe qu'il se serait fait ou qu'on lui aurait fait lors de la réception brillante qu'on lui fit l'autonn dernier, brillante, disons-nous, car il y avait multitude de torches goudronnées qui brûlaient en son honneur. Ce que c'est que d'être populaire !!! M. J. A. McDonald est lui aussi gravement indisposé ; on dit que le discours de M. McGee, sur les orangistes est une des principales causes de cette indisposition. Il y a bien jusqu'à M. Smith, l'homme à la santé inaltérable, à la force d'Hercule, à la voix de stentor qui est malade. Pour lui on dit que l'expression et la force qu'il mettait à crier *order* lui ont attiré une *pulmonie*. Le zèle et la *chaleur* qu'il mettait aussi à rejeter les contestations d'élection lui ont fait attrapper une *échauffaison* qui, jointe à la *pulmonie*, l'a mis hors d'état de siéger sur son fauteuil de *speaker*.

Décidément il ne fait pas bon d'être ministre, et encore bien moins de les favoriser. Comment peut-on approuver une chose que Dieu réprovoque et qu'il accable de maux !!!

Ce que coûte une adresse.

Combien coûte une adresse ? Devinez.—A peu-près CENT LOUIS.—Ah ! bien, vous en êtes loin, mon cher.—Deux cents louis.—Ah ! vous n'allez que par cent louis, vous. Nos membres y vont plus vite que cela ; vous pouvez jeter votre langue aux chiens ; vous ne devinez jamais, si vous ne comptez auparavant ; et vous ne voudrez pas même croire le compte que vous aurez sous les yeux et que vous aurez fait vous-même.—Mais comment ? une adresse à notre petit gouverneur plus de deux cents louis.—Eh bien, oui ! voyons, comptez avec moi.—Le prix des membres \$720 par jour, ou bien \$4,680 par semaine. Et cela pour la Chambre basse seulement, pendant trois semaines, ce qui donne \$14,040 pour